

## Architectes et Ingénieurs

—Quelle est la différence entre un architecte et un ingénieur ?

—Vous me faites là une question à laquelle il est difficile de répondre. Laissez-moi vous dire un apologue.

“ Il y avait autrefois deux petits jumeaux qui se ressemblaient si bien que leur mère les confondait. Non seulement ils avaient les mêmes traits, la même taille, la même démarche, mais aussi les mêmes goûts et les mêmes aptitudes. Il fallait travailler de ses mains car les parents étaient pauvres. Tous deux se firent maçons. Ils devinrent habiles, et ce qu'ils faisaient chacun était également bien. Le père qui était un esprit étroit, pensa que ces quatre mains qui travaillaient aux mêmes ouvrages avec une égale perfection, produiraient davantage et mieux encore en divisant le travail par paires de mains. Donc, à l'une des paires il dit : “ Vous, vous ne ferez que les travaux audessus du sol ; ” à l'autre : “ Vous ne ferez que les travaux audessous du sol. ” Les frères pensèrent que cela n'avait guère de sens, puisqu'ils s'aidaient aussi bien dans un cas que dans l'autre ; mais comme ils étaient enfants soumis, ils obéirent. Seulement, ces ouvriers qui jusqu'alors étaient d'accord et se prêtaient un mutuel concours au bénéfice de l'ouvrage, ne cessèrent de se disputer depuis lors. Celui qui travaillait audessus des caves trouvait qu'on ne lui préparait pas convenablement ses fondements, et celui qui établissait ceux-ci prétendait qu'on ne tenait pas compte des conditions de leur structure. Si bien, qu'ils se séparèrent, et chacun d'eux, ayant pris l'habitude de la spécialité qu'on lui avait imposée, demeura impropre à faire autre chose.

—Je crois saisir votre apologue, mais...

—Mais cela ne vous explique pas pourquoi on établit une différence entre un ingénieur et un architecte. De fait, un ingénieur habile peut-être un bon architecte, comme un architecte savant doit être un bon ingénieur. Les ingénieurs font les canaux, les travaux de ponts, les endiguements, ce qui ne les empêche pas d'élever des phares, de bâtir des usines, des magasins et bien d'autres constructions. Les architectes devraient savoir faire toutes ces choses-là ; ils le faisaient jadis, parce qu'alors les frères jumeaux n'étaient pas séparés, ou plutôt qu'ils ne faisaient qu'une seule et même personne. Mais depuis que cette individualité s'est divisée, les deux moitiés vont chacune de leur côté. Si les ingénieurs bâtissent un pont, les architectes disent qu'il est laid et ils n'ont pas toujours tort de le dire. Si les architectes élèvent un palais, les ingénieurs trouvent, non sans raison, que les matériaux y sont maladroitement employés, sans économie et sans une connaissance exacte de leur propriétés de durée ou de résistance.

—Mais pourquoi les ingénieurs font-ils des ponts que les architectes ne trouvent pas beaux ?

—Parce que la question d'art a été préparée de la question de science, de calcul, parce que ce père à l'esprit borné qui a cru que les deux choses ne pouvaient tenir dans un même cerveau. Aux architectes, on a dit ; “ Vous serez artiste, ne voyez que la forme ” ; aux ingénieurs on a dit : “ Vous ne vous occuperez que de la science et de l'application scientifique ; la forme ne vous regarde pas, laissez cela aux artistes qui vivent les yeux ouverts et sont impropre à raisonner ” Ah ! cela semble étrange à votre esprit, je le vois bien. C'est tout simplement absurde, par cette raison que l'art de l'architecture n'est qu'une conséquence de l'art de construire, c'est-à-dire d'employer les matériaux suivant leurs qualités ou leurs propriétés, et que les formes d'architecture dérivent notoirement de ce judicieux emploi. . . . Mais, en vous promenant en faisant attention, vous en verrez bien d'autres dans notre cher pays tout embourbé dans les routines. . .

E. VIOLET-LE-DUC

## ACTUALITÉS

Nous avons reçu le premier numéro d'une nouvelle publication de la J. B. McLean Publishing Co. de Toronto :

*Printer & Publisher*, qui s'occupe principalement de l'imprimerie et des journaux.

Comme impression, c'est un bijou. Les spécimens de gravure demi-ton qu'on y trouve sont splendides. La matière à lire contient des choses très intéressantes pour les imprimeurs et les éditeurs de journaux.

M.M. Desmarteau et Larivé ont ouvert au no 1598 rue Notre-Dame Montréal, un bureau de courtiers de douane, d'Assurances, de transports maritimes, etc. Ces Messieurs apporteront le plus grand soin à toutes les affaires de ce genre qui leur seront confiées. Ils s'occupent spécialement de passer les entrées de douanes, de placer les assurances dans les meilleures compagnies, etc.

Nous recommandons aux marchands de la campagne qui ont des produits à consigner, ainsi qu'aux fromagers et aux beurriers, la maison David Muir & Cie, 83 rue McGill, Montréal. Cette maison faisant elle-même l'exportation est en mesure de payer les plus hauts prix du marché.

Il est impossible de mieux se faire habiller à Montréal, et à des prix aussi raisonnables que chez M. J. Duhamel, no 1680 rue Ste-Catherine. Coupe élégante, façon extrêmement finie, étoffes de choix, et le tout à la dernière mode.

La clientèle de M. Duhamel est choisie et ses habillements lui font honneur partout.

Les cafés et les épices de la maison D. C. Brosseau & Cie, se vendent comme du pain dans toutes les épiceries.

## Renseignements Commerciaux

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société “ De Keruzec et Lafolye ” hoteliers et jardiniers, Montréal, composée de Henri de Keruzec et de M. Lafolye a été dissoute par l'absence du dit Lafolye, le 27 avril 1892.

La société “ Magor Brothers et Company ” marchands commissionnaires, Montréal, composée de John Magor et de William Wilton, a été dissoute le 30 avril 1892.

La société “ Daigneault & Cie, manufacturiers, Montréal, ecomposée de Pacifbue Daigneault, Francis Carsley et Charles Laycock, a été dissoute le 26 avril 1892.

La société “ Becket Brothers ” imprimeurs, Montréal, composée de Robert A. Becket, et Hugh W. Becket a été dissoute le 1er mai 1892.

La société “ Steel & Campbell ” commissionnaires et marchands de provisions, Montréal, composée de Mure Steel et de John Campbell, a été dissoute le 30 avril 1892.

La société Legault & Cie, épiciers, Montréal, composée de Stanislas Legault et de Samuel Charest, a été dissoute le 11 mai 1892.

La société “ A. Depatie & Racette ” entrepreneurs menuisiers, Montréal composée de Adolphe Dépatie et de Charles Racette, a été dissoute le 12 mai 1892.

La société existant entre Wm G. Reid et Joseph J. Dennon, bouchers, de Montréal a été dissoute le 15 fév. 1892.

La société “ McCall Brothers ” écurie de louage, James Patrick McCall et Francis McCall, de la côte St Antoine, a été dissoute le 1er avril 1892.

La société “ The Canada Glass Silvering & Bevelling Company ” composée de Charles O. Newton et de Chas. Tymonds, a été dissoute le 1er mai 1892.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

“ J. A. Peard & Co ” plombiers etc., Montréal. Chas H. Dougall et Frederick Lawton ; depuis le 19 Decembre 1892.

“Brossard & Brien” nouveautés, Montréal. Joseph Brossard et Célestin Brien ; depuis le 1er mai 1892.

“John Magor & Son” marchands commissionnaires, Montréal. John Magor et Victor Edward Magor. Depuis le 1er mai 1892.

“The Hearle Manufacturing Company” manufacture de savon, Montréal. William Edward Price et William B. Chapman ; depuis le 1er mars 1892.

“Aubut et Roy,” thé et café, Montréal. Keeran Aubut et Joseph Adélar Roy ; depuis le 7 mai 1892.

“The Smardon Soap Company” manufacture de savon. Montréal, Damien Fortin et Benjamin Beaupré depuis le 1er avril 1892.

“Liddell Lésperance Company” marchands, Montréal, William Lésperance, George Mckinnon, et Dame Victoria Swinburne veuve de T. E. Hanrahan et épouse de Robert M. Liddell ; depuis le 12 mai 1892.

“Brosseau et Tremblay” manufacturiers d'article en bois, Montréal, A. H. Brosseau et J. Bte. Tremblay. Depuis le 1er Avril 1892.

“Ranger et Cie,” meubles etc, Montréal, William Lalonde et Emery Ranger ; depuis le 10 mai 1892.

“E. et A. Leduc” boucher, St-Henri, Edouard Leduc fils et Alfred Leduc. Depuis le 1er octobre 1890.

“Price et Co” épiciers, Montréal, Tho-

mas Price et Elizabeth Price. Depuis le 2 mai 1892.

“Deault et Daunais” hoteliers Montréal, Casimir Deault et Napoléon Daunais. Depuis le 22 mars 1892.

“E. Ménard et Cie forgerons etc., Montréal Ernest Ménard et Raphael Ménard. Depuis le 13 mai 1892.

“Balthazard et Frère” entrepreneurs menuisiers, Montréal. Delphis alias Adolphe Balthazard et Médéric Balthazard. Depuis le 1er avril 1892.

“Rutan Edlington et Co” artielés de fantaisie, Montréal. George E. Rutan et Charles Edlington, Depuis le 13 mai 1892.

“Young et Walker” agents généraux, Montréal, Wentworth de Lanaudière Young et Joseph Hamilton Walker ; depuis le 11 avril 1892.

“Finlayson et Grant” courtiers en douane, Montréal John Ainslie Finlayson et Alexander Grant ; depuis le 1er mai 1892.

“Armitage et Foster” laitiers Montréal. James Foster, de St. Henri de Mascouche et George Henry Armitage, de Montréal. Depuis le 1er avril 1892

## RAISONS SOCIALES.

“E. Jalbert & Cie” meubles, d'occasion, St-Henri, Dame Mary Guindon épouse de M. Elzéar Jalbert, seule, depuis le 1er Avril 1892.

“Lagacé et Porcheron” tapisseries et chaussures, St-Henri. Thomas Lagacé seul, depuis le 16 mai 1892.

## COMMANDITES

“B. Marcusse” importateur, Montréal. Berthold Marcuse, gérant et Lina Boronow épouse de Théodor Boas, commanditaire pour \$15.000. Du 21 mars 1892 au 1er Janvier 1897.

## DEMANDE DE SEP. DE BIENS.

Dame Céline Martineau, épouse de François Leduc entrepreneur de Montréal.

Dame Sylvia Surprenant épouse de M. Arsène Morin, boucher, de St-Bernard-de-Lacolle.

Dame Eléonor Donahue épouse de Wm Murray, cultivateur, de Sainte-Brigide.

Dame Rosalie Boutin, épouse de M. Louis Létourneau, commerçant, de Longueuil.

Dame Georgiana Marquis, épouse de M. Joseph Verret, commerçant de Québec.

## DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Dame S. A. Cartwright (G. Lepage) de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 30 mai. Bissett et Barry, curateurs.

Dans l'affaire de Michael Hayes, de Sheenboro ; premier dividende payable à partir du 31 mai. W. Alex, Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de Gaudette & Cie de Farnham ; premier et dernier dividende payable à partir du 2 Juin. Ed. Donahue, curateur.

Dans l'affaire de Joseph Mercier, de Montréal. Premier et dernier dividende payable à partir du 25 mai. J. M. Marcotte, curateur.

Dans l'affaire de D. N. Germain & Cie, de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 8 Juin. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de J.-B. Quévillion ; premier et dernier dividende payable à partir du 31 mai. O. Millier et J. J. Griffith, curateurs.

## CURATEURS

M. A. Girard, de Marieville, a été nommé curateur à la faillite de Wm Benoit de St-Jean-Baptiste-de-Rouville.

M.M. Bilodeau & Renaud ont été nom-